STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

14 juin 2012

LE GOUVERNEUR CUOMO ET LES CHEFS LÉGISLATIFS ANNONCENT UNE ENTENTE POUR RENFORCER ET SOUTENIR LES BRASSERIES ARTISANALES DE L'ÉTAT DE NEW YORK

L'entente conserve d'importants avantages fiscaux pour les petites brasseries de l'État

Elle exempte également les petites brasseries des frais annuels de l'Autorité des liqueurs de l'État

Elle permet finalement aux brasseries agricoles d'ouvrir des restaurants et d'étendre leurs activités

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo, le chef de la majorité Dean Skelos et le porte-parole de l'Assemblée Sheldon Silver ont annoncé aujourd'hui une entente sur des mesures législatives qui renforceront et aideront l'industrie dynamique de la bière artisanale de l'État de New York.

Les mesures législatives sont conçues pour soutenir les brasseries et vignobles de l'État de New York, augmenter la demande en produits agricoles locaux et accroître le développement économique et le tourisme touchant cette industrie. Les mesures législatives protégeront d'importants avantages fiscaux pour les petites brasseries produisant de la bière dans l'État de New York, exempteront les brasseries produisant de petites quantités de bière (peu importe l'emplacement) des frais de l'Autorité des liqueurs de l'État et créeront une licence pour brasserie agricole qui permettra aux brasseurs artisanaux d'étendre leurs activités en ouvrant des restaurants ou en vendant de nouveaux produits.

« Les brasseries artisanales de l'État de New York non seulement font de l'excellente bière consommée partout dans le monde, elles créent aussi des emplois, soutiennent nos fermiers et cultivateurs de houblon et rapportent de l'argent grâce au tourisme partout dans l'État, a déclaré le Gouverneur Cuomo. C'est une grande victoire pour nos brasseurs artisanaux, et cela aidera l'industrie déjà dynamique de la bière à continuer de croître dans l'État de New York. Cela montre que ce dernier est de nouveau ouvert aux affaires, et je remercie le chef de la majorité Skelos, le porte-parole Silver et les défenseurs des mesures législatives pour leur dur travail en vue de trouver une entente. »

Les mesures législatives de l'entente incluent les clauses suivantes :

Protection d'importants avantages fiscaux pour les brasseries de l'État de New York

Avec cette entente, toute brasserie produisant 60 millions de galons de bière ou moins dans l'État de New York serait admissible à un crédit fiscal remboursable appliqué aux revenus personnels et aux taxes professionnelles de l'État de New York. Les montants du crédit seraient de 14 cents par galon pour les 500 000 premiers galons produits dans l'État de New York et de 4,5 cents par galon pour les 15 millions de galons suivants.

Ces crédits d'impôt encourageront l'expansion continue de l'industrie de la bière artisanale dans l'État de New York, qui consiste déjà en plus de 90 brasseries, crée des milliers d'emplois et soutient plus de 200 millions de dollars en activité économique chaque année. Sous la loi précédente, les petits brasseurs de New York recevaient une exemption sur la taxe d'accise, mais la structure légale de l'exemption a été remise en question, menant à son abrogation. Avec les nouveaux avantages annoncés aujourd'hui, chaque petit brasseur se portera au moins aussi bien qu'avec l'exemption précédente.

Exemption des frais annuels de l'Autorité des liqueurs de l'État pour les petites brasseries

Les mesures législatives exempteront les brasseries produisant 1500 barils ou moins par année (peu importe l'emplacement) de 150 $ en frais de marque. Cette exemption, offerte à l'intérieur et à l'extérieur de l'État, fera économiser aux brasseurs de New York des douzaines de milliers de dollars et aidera les petites brasseries à conserver les capitaux dont ils ont besoin pour étendre leurs activités et créer des emplois.

Création d'une licence pour Brasserie agricole afin de promouvoir la croissance des brasseries artisanales

La nouvelle licence permettra aux brasseurs utilisant des produits agricoles provenant de l'État New York de fonctionner d'une façon similaire aux vignobles de l'État, menant à une augmentation de la demande en produits agricoles locaux ainsi qu'à une croissance de l'économie et du développement du secteur du tourisme.

La nouvelle licence permettra aux brasseries agricoles de se développer des façons suivantes :

- *Augmenter les points de vente au détail des produits de New York :* Les mesures législatives donneront l'autorisation aux brasseurs agricoles de vendre du vin, de la bière et de la liqueur étiquetés dans l'État de New York dans leurs points de vente de détail. En plus, les brasseries agricoles seront aussi autorisées à vendre de la bière étiquetée dans l'État de New York pour consommation hors lieu.

- *Permettre aux brasseurs agricoles d'ouvrir des restaurants :* Le projet de loi autorise les brasseurs agricoles à posséder des licences pour gérer des restaurants, des centres de

conférences, des auberges, des gîtes ou des hôtels dans leur établissement ou dans un lieu adjacent.

• *Améliorer les dégustations :* Le projet de loi donnera l'autorisation aux brasseurs agricoles et aux producteurs de vin de ferme d'effectuer dans leurs locaux des dégustations de bière et de vin produits dans l'État de New York.

• *Vendre d'autres produits associés :* Le projet de loi autorisera les brasseries agricoles à vendre de l'équipement et des fournitures, les aliments complémentaires à la production de la bière et du vin, des souvenirs et des produits supplémentaires similaires à ceux autorisés sous la loi sur les vignobles de ferme.

Pour obtenir une licence de brasserie agricole, la bière doit être principalement produite à partir des produits agricoles locaux. Jusqu'à la fin de 2018, au moins 20 % des houblons et 20 % de l'ensemble des autres ingrédients doivent être cultivés ou produits dans l'État de New York. Du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2023, pas moins de 60 % des houblons et 60 % de l'ensemble des autres ingrédients doivent être cultivés ou produits dans l'État de New York. Après le 1er janvier 2024, pas moins de 90 % des houblons et 90 % de l'ensemble des autres ingrédients doivent être cultivés ou produits dans l'État de New York. La bière produite suivant ces directives sera désignée « bière étiquetée dans l'État de New York ». Les mesures législatives se basent sur la « Loi sur les vignobles de ferme » de 1976, qui stimulait la croissance de la production de vin dans l'État, comme par la création de 249 vignobles de ferme et en en triplant le nombre.

Exemption sur les lourdes exigences de déclaration de revenus pour les vignobles, distilleries et brasseries agricoles

Les mesures législatives exemptent les vignobles de ferme et les distilleries ainsi que les brasseries agricoles des lourdes et coûteuses exigences de déclaration de revenus. Tous les grossistes de bière, de vin et de liqueur de New York sont actuellement obligés par la loi à faire une déclaration des ventes effectuées avec les restaurants, bars et autres détaillants. Cependant, parce que les vignobles, les distilleries et les brasseries agricoles sont souvent de petites entreprises familiales, ils ont du mal à couvrir les coûts conformément à cette déclaration annuelle. Le fardeau que représente pour eux cette déclaration est supérieur aux avantages qu'en retire le Département des Impôts de l'État, étant donné que les achats des vignobles, distilleries et brasseries agricoles représentent un pourcentage minime de la vente totale de bière et de vin de l'État. La loi impose déjà à ces entreprises le maintien de la comptabilité des ventes auquel le Département des Impôts peut accéder sur demande, rendant inutiles les paiements supplémentaires obligatoires.

Le porte-parole de l'Assemblée, Sheldon Silver, a déclaré : « Je suis tout à fait pour que le crédit d'impôt soutienne les entreprises locales, colonne vertébrale de l'économie de notre État. De la culture à la distribution, les brasseries de l'État de New York créent des emplois. En offrant un crédit d'impôt aux brasseurs, nous soutenons le futur de cette industrie croissante dans l'Empire State. »

Le Sénateur Lee Zeldin a déclaré : « Il est extrêmement important de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider les brasseurs artisanaux de l'État de New York à réussir. Cette industrie a prospéré et s'est développée au fil de la dernière décennie, tandis que d'autres industries ont souffert et que des emplois se sont perdus. C'est pourquoi, en tant que défenseur original des mesures législatives au Sénat, je me réjouis d'annoncer moi aussi l'entente pour que la bière artisanale de l'État de New York continue de couler. Cette entente conclue entre le Gouverneur Cuomo et l'Assemblée pour offrir aux brasseurs un crédit d'impôt et une exemption sur l'étiquette est tout à fait ce qu'il faut à l'économie new-yorkaise. Elle permettra aux petits brasseurs comme aux gros - de Blue Point Brewery dans mon district à Matt's Brewery à Utica - de continue de croître, de créer des emplois et de garder la bière artisanale de l'État de New York à un prix concurrentiel. »

Le Sénateur Joseph A. Griffo a déclaré : « Cette entente combine l'une des plus vieilles et plus anciennes industries de New York - l'agriculture - à l'une de celles qui se développent le plus rapidement - le brassage artisanal. Ensemble, elles forment parmi les employeurs les plus stables de ma région de la vallée de la Mohawk et de certaines parties rurales et urbaines de l'État de New York. Je me réjouis que le Gouverneur, notre majorité du Sénat et nos partenaires de l'Assemblée réalisent que des allègements fiscaux bien ciblés constituent l'une des meilleures façons pour nous de garder et de créer des emplois. »

La Sénatrice Patty Ritchie a déclaré : « Ces mesures législatives favoriseront l'expansion d'une industrie déjà croissante au centre et au nord de l'État de New York. Les industries de la bière et du vin ainsi que les fermiers y gagnent tous; cela favorisera le tourisme, créera des emplois et augmentera la demande en produits agricoles cultivés dans notre région. »

Le Sénateur Mark Grisanti a déclaré : « Les brasseurs et vignobles locaux profiteront de ces mesures législatives qui visent à alléger la charge fiscale des petites brasseries et à offrir à ceux qui souhaitent vendre détail la possibilité d'obtenir les licences appropriées. Le Gouvernement devrait soutenir les petites entreprises, car elles catalysent la croissance économique, le développement de l'emploi et le tourisme. Je félicite le Gouverneur et les chefs législatifs, qui ont travaillé ensemble pour supprimer les chaînes qui ligotaient l'industrie. Les brasseries et vignobles dynamiques de l'État de New York auront maintenant la chance de connaître un grand succès. »

Le Sénateur Roy McDonald a déclaré : « Cette entente prouve l'importance de travailler en collaboration pour venir en aide aux petites entreprises de l'État de New York. La réduction de la charge fiscale et des frais est exactement le type de décision qu'il faut prendre pour aider les propriétaires de ces petites entreprises à connaître le succès. »

Le Sénateur David J. Valesky a déclaré : « Les brasseries agricoles ont le potentiel pour devenir un stimulant économique dans tout l'État de New York. Je félicite le Gouverneur et les chefs législatifs, qui ont reconnu ce potentiel et qui encouragent la croissance de l'industrie. C'est une victoire pour l'agriculture, les petites entreprises et les consommateurs. »

French

Le membre de l'Assemblée Joseph R. Lentol a déclaré : « Ces mesures législatives offrent à l'industrie croissante de la bière artisanale le soutien nécessaire à son développement. En votant pour ce crédit d'impôt, nous facilitons la croissance et la prospérité de ce secteur de notre économie, la création d'emploi et la livraison d'un autre excellent produit new-yorkais dans nos marchés. »

Le membre de l'Assemblée Joseph Morelle a déclaré : « Les New-Yorkais de tout l'État seront bientôt en mesure de savoir que la bière fraîche produite à New York qu'ils savourent tout l'été est faite d'ingrédients cultivés et produits ici, profitant aux communautés et aux petites entreprises locales. Ces mesures profitent à l'économie en rétablissement de notre État, aux brasseurs artisanaux qui profiteront d'une charge fiscale allégée et aux consommateurs de tout l'État qui veulent acheter frais et local, y compris pour ce qui est de la bière. »

Le membre de l'Assemblée Bill Magee a déclaré : « Cette entente aidera à créer de petites brasseries de style artisanal et davantage d'emplois. Les fermiers veulent des options pour mettre leurs produits en marché, et ces mesures législatives les aideront. De plus, la bière artisanale brassée sur les fermes pourra être vendue dans les marchés agricoles, donnant à nos brasseries et à notre économie agricole l'élan dont elles ont besoin. »

Le membre de l'Assemblée Anthony J. Brindisi a déclaré : « Les petites brasseries, comme F.X. Matt Brewery à Utica, sont une des histoires de succès dans l'État de New York dans cette économie difficile. Ces mesures législatives sont impératives pour faire en sorte que les brasseurs artisanaux soient en mesure d'investir dans leurs communautés, de développer leurs entreprises et de créer des emplois. »

###

Des informations supplémentaires sont disponibles au www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418